

AGENCE

INFORMATIONS CLIENT

Nom & Prénom / Raison Sociale

CIN / Registre de Commerce N° Du

Adresse

N° du Compte de Facturation

N° GSM de l'Abonné (Tunisiana / Tunisie Télécom)

Adresse Electronique

MONTANT DE LA RECHARGE

Le plafond de recharge mensuel demandé peut varier selon la grille suivante :
(cochez la case correspondante à votre salaire / mentionnez vos revenus mensuels ou mouvements annuels)

(en DT)

atégorie socio-professionnell	Tranche de salaire / Revenu mensuel / Mouvement	Montant	Montant des recharges maximum octroyés/Mois
Salarié			
	Salaire ≤ 400	<input type="checkbox"/>	20
	400 < Salaire ≤ 600	<input type="checkbox"/>	30
	600 < Salaire < 1000	<input type="checkbox"/>	50
	Salaire ≥ 1000	<input type="checkbox"/>	70
Fonction libérale/Industriels			
	Revenu Mensuel		*
Autres			
	Mouvement annuel		*

(*) Selon l'appréciation du chef d'agence. Toutefois les demandes de recharge dépassant les 100,000 dinars sont du ressort de la Direction Régionale.

Le plafond de recharge mensuel demandé : DT

AVIS DE L'AGENCE

Le plafond de recharge mensuel accordé : DT

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise à cet effet, la Banque Nationale Agricole à prélever sur mon compte de facturation, sus indiqué, les montants des recharges commandées depuis mon numéro de téléphone.

Fait à le

L'Abonné

Pour la Banque (Cachet & Signature)